

**Intervention du Chef de la délégation Algérienne
devant la 53^e session de la Conférence Générale de l'AIEA
Vienne, le 14 Septembre 2009**

Madame la Présidente,

- 1- La délégation algérienne voudrait vous féliciter chaleureusement pour votre élection à la présidence de cette 53^e session ordinaire de la Conférence générale de l'AIEA ainsi que les Membres du Bureau, et vous assurer de sa coopération active et constructive.
- 2- Permettez-moi, au nom du Gouvernement algérien, de souhaiter la bienvenue au Rwanda et au Cambodge comme nouveaux Membres.
- 3- Cette session revêt un caractère particulier, s'agissant de la dernière qui se tient sous les auspices de M. Mohamed ElBaradei, dont nous saluons la déclaration liminaire stimulante et le parcours exceptionnel auréolé du Prix Nobel de la paix 2005. Son engagement constant au service de l'atome pour la paix, a été récompensé de la plus haute distinction nationale, décernée par M. le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, lors de la 1^{ere} Conférence ministérielle Africaine sur la contribution de l'Energie nucléaire à la paix et au développement.
- 4- La vision globale et de long terme de ce haut fonctionnaire international, digne représentant de l'Afrique et du Monde en développement, a fait de l'AIEA une institution écoutée et respectée par les Etats et l'opinion mondiale, à la hauteur des opportunités et des défis que pose l'élargissement des applications pacifiques de l'énergie nucléaire au plus grand nombre.
- 5- Le titre de « Directeur Général Emérite de l'AIEA » dont l'a honoré la présente Conférence générale, est une reconnaissance unanime de ses qualités humaines et intellectuelles qui continueront d'être une source d'inspiration. Je saisis cette occasion pour exprimer à M. ElBaradei tous nos vœux de bonheur et de santé dans ses activités futures.
- 6- C'est aussi l'occasion pour la délégation algérienne de présenter ses sincères félicitations au nouveau Directeur Général, Yukyia Amano, de lui souhaiter plein succès dans l'accomplissement de sa mission et de l'assurer de son appui et de sa coopération.
- 7- Je voudrais, également, exprimer notre profonde gratitude aux Etats Membres de l'AIEA, en particulier, le Groupe Africain, pour la confiance qu'ils ont placée dans le Gouverneur pour l'Algérie, l'Ambassadeur Taous Feroukhi, en l'élisant à la présidence du Conseil des Gouverneurs de l'AIEA pour la période 2008-2009.

Madame la Présidente,

- 8- Les travaux de cette 53^e Conférence générale, sont l'occasion de mesurer les progrès accomplis depuis la dernière session, dans la concrétisation de l'objectif statutaire majeur de l'AIEA, celui de « hâter et d'accroître la contribution de l'énergie atomique à la paix, la santé et la prospérité dans le monde entier ».
- 9- Je voudrais souligner l'engagement constant de l'Algérie pour les utilisations pacifiques et sûres de l'énergie nucléaire et l'importance cruciale de la coopération internationale pour toutes les applications de cette source d'énergie en appui aux efforts nationaux de développement, et mettre en exergue le rôle unique de l'AIEA à cet égard.
- 10-Le thème du Forum scientifique qui se tient en parallèle à la présente Conférence générale, consacré à « l'énergie pour le développement », souligne le lien entre sécurité et développement. En atteste le regain d'intérêt, partout dans le monde, pour l'énergie nucléaire comme alternative propre aux énergies fossiles et renouvelables, apte à répondre à la demande croissante d'électricité dans les pays en développement et, partant, à la réalisation des Objectifs du Millénaire.
- 11-A cet égard, les initiatives récentes de la Communauté internationale pour le désarmement et la non-prolifération, qui se renforcent mutuellement, sont de bon augure pour l'essor des applications pacifiques de l'énergie nucléaire et le succès de la Conférence d'examen du TNP 2010. Nous saluons les récentes initiatives internationales d'oeuvrer à libérer le monde des armes de destruction massive et à redynamiser les engagements internationaux souscrits dans ce domaine, en vue du dépassement du concept de la dissuasion nucléaire.

Madame la Présidente,

- 12-L'intérêt pour l'utilisation de l'énergie atomique, a été confirmé par la 2^e Conférence ministérielle de Beijing tenue, en Avril 2009, et les prévisions de l'Agence de l'OCDE faisant état d'une hausse de 66% de la production d'électricité d'origine nucléaire en 2030. L'AIEA a un rôle essentiel pour assurer cet essor. Il importe qu'elle soit dotée des moyens appropriés pour lui permettre de saisir les opportunités et de faire face aux défis de cette « renaissance nucléaire ».
- 13-Certes, il est difficile de prévoir de façon précise le contexte dans lequel évoluera l'AIEA au cours des trente prochaines années, comme l'attestent les incertitudes qui continuent d'entourer la durée et l'ampleur de la récente crise économique et financière. Dans l'intervalle, 60 pays en développement, dont l'Algérie, ont sollicité l'assistance de l'AIEA pour l'introduction de l'électronucléaire dans leur politique de mix énergétique.

- 14-L'Agence est appelée à s'adapter aux nouvelles tendances, dont « les nouveaux venus » désireux de se lancer dans la production d'électricité d'origine nucléaire. Les responsabilités accrues et le rôle tout aussi important de l'AIEA à cet égard, se traduiront par des implications sur la gestion et le Statut de l'Agence. Une ratification rapide de l'amendement de l'Article VI permettra d'élargir le nombre des Membres du Conseil des Gouverneurs, eu égard à l'augmentation des Etats qui composent l'Agence.
- 15-La délégation algérienne apportera sa contribution pour que les recommandations du Groupe de travail sur « l'avenir de l'Agence à l'horizon 2020 et au-delà », mis en place par la Présidente du Conseil des Gouverneurs, consolident le sentiment d'appropriation et d'appartenance de tous les Membres et faire en sorte que leurs priorités soient aussi celles de l'AIEA, dans le respect de la diversité, sans discrimination ni sélectivité.
- 16-L'Algérie attache la même importance aux trois piliers de l'AIEA, persuadée que les activités de promotion, de sûreté/sécurité, et de garanties, sont nécessaires au bon équilibre et à la bonne santé de l'Agence. L'apport de l'Agence à la paix et à la sécurité, au développement et à la lutte contre la pauvreté, tout comme à la préservation de l'environnement, sont d'égale importance.

Madame la Présidente,

- 17-Les progrès enregistrés en matière de sûreté nucléaire dont font état les rapports annuels de l'AIEA, conjugués aux performances de l'industrie nucléaire, sont encourageants face aux réticences que continue de susciter l'énergie atomique. Les Etats désireux de se lancer dans l'électronucléaire pourront ainsi bénéficier de l'expérience des nombreux réacteurs en opération dans le monde, utilisant des normes de sûreté et d'efficacité particulièrement exigeantes, ainsi que de la mise au point de réacteurs de plus en plus sûrs.
- 18-Les risques supposés de prolifération des technologies sensibles pouvant être favorisés par la renaissance nucléaire, n'ont pas été étayés par des arguments scientifiques. A cet égard, rien ne saurait priver les Etats de tirer pleinement bénéfice des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, ni limiter leurs droits quant à leurs options sur le cycle du combustible nucléaire, dès lors qu'ils respectent leurs obligations internationales.
- 19-Les efforts de promotion d'arrangements multilatéraux pour le combustible nucléaire semblent participer d'une démarche porteuse de tentatives d'une nouvelle division entre ceux qui possèdent la technologie nucléaire et ceux qui ne l'ont pas. Cette perception pourrait également conduire à une ré-interprétation de l'Article IV du TNP, inacceptable au regard de l'immense concession faite par les Etats non dotés de l'arme nucléaire en adhérant au TNP.

20-L'Algérie attache une grande importance aux activités de l'AIEA destinées à empêcher que des acteurs non étatiques puissent acquérir, avoir accès, ou utiliser des matières ou des armes nucléaires. Durant la décennie terroriste, elle s'est acquittée de l'obligation qui lui incombe en matière de sécurité, en évitant que les matières nucléaires et les sources radioactives utilisées par les secteurs de la santé et de l'industrie ne tombent entre les mains de terroristes.

21-Nous apprécions les efforts de l'AIEA en matière de sûreté et de sécurité, domaines qui requièrent une vigilance constante et des mesures de prévention qu'impose le caractère transfrontalier des accidents ou incidents nucléaires. Son rôle dans la promotion de la culture de la sûreté et l'assistance aux Etats qui le souhaitent pour la création de compétences et le renforcement de l'infrastructure de réglementation et de contrôle des sources radioactives, méritent d'être soulignés.

Madame la Présidente,

22-En tant qu'Institution dûment mandatée pour vérifier le respect des engagements de non-prolifération, l'AIEA a un rôle unique lié au maintien de la paix et de la sécurité. Aussi, l'objectivité, l'impartialité et le professionnalisme avec lesquels le Secrétariat s'acquitte de sa mission de vérification, doivent-ils être préservés de toute interférence ou pression indue comme le préconise le Statut de l'Agence.

23-L'Algérie est encouragée par le fait que la promotion « zéro arme nucléaire », qui participe de sa vision d'un désarmement général et complet, figure en bonne place dans l'agenda international. Le déblocage des travaux de la Conférence du Désarmement, intervenu sous les auspices de la présidence algérienne, la reprise des négociations entre les Etats-Unis et la Russie pour la réduction de leurs arsenaux nucléaires, et l'engagement du Président Obama et des Autorités Chinoises pour la ratification du TICE, constituent des signaux positifs.

24-Un autre développement majeur enregistré en Juillet 2009, qui mérite d'être salué, est l'entrée en vigueur du Traité de Pelindaba, érigeant le Continent africain en zone exempte d'armes nucléaires. L'Algérie qui a été le premier ratificateur de cet instrument, se félicite de cette mesure de confiance importante pour la sécurité régionale, qui constitue une contribution concrète aux efforts de désarmement et de non-prolifération nucléaire dont le TNP est la pierre angulaire.

25-Nous sommes encouragés par les espaces libres d'armes de destruction massive y compris nucléaires dans de nombreuses régions du monde, institués par le Traité de Tlatelolco en Amérique Latine et les Caraïbes, le Traité de Rarotonga dans le Pacifique Sud, le Traité de Bangkok en Asie du Sud Est, le Traité de Pelindaba en Afrique, sans oublier la région de l'Asie centrale qui s'est également dotée d'une zone exempte d'armes nucléaires.

26-Dans ce contexte, la Communauté internationale est interpellée sur les engagements internationaux pour l'établissement d'une telle zone au Moyen Orient, voulue par tous les Etats de la région, mais qui continue de se heurter au refus permanent d'Israël d'adhérer au TNP, alors que ses dirigeants ont reconnu publiquement détenir l'arme nucléaire.

27-L'Algérie exhorte la Communauté internationale à œuvrer de façon résolue, à une mise en œuvre irréversible et vérifiable des engagements pris au titre de l'Article VI du TNP et des 13 mesures adoptées par la Conférence d'examen du TNP 2000 qu'elle a eu le privilège de présider.

Madame la Présidente,

28-Permettez-moi d'évoquer l'essentiel de nos activités de coopération avec l'AIEA qui se déroulent de façon satisfaisante. Sans entrer dans le détail des projets programmés, objet d'un suivi régulier avec les structures de l'Agence, je mentionnerais le lancement du processus pour l'introduction de l'électronucléaire, suite à la décision prise à ce sujet et dont a été informé le DG de l'AIEA.

29-La mise en place d'un cadre juridique approprié a été entamée avec le concours de l'Agence. L'établissement d'une coordination entre les différents acteurs nationaux ainsi que l'élaboration d'un programme de valorisation des ressources humaines et de création de compétences, sont également en cours.

30-Au niveau régional, l'Algérie réaffirme son engagement et son appui multiforme au programme AFRA de coopération dans le domaine de la science et de la technologie nucléaires. Le soutien de l'AIEA et des partenaires de l'Afrique est également nécessaire pour améliorer de façon significative les capacités des pays Africains à tirer bénéfice des applications de l'énergie nucléaire.

31-Il est un autre sujet d'intérêt non seulement pour l'Algérie, mais aussi pour de nombreux pays africains : celui de la lutte contre le criquet pèlerin. La délégation algérienne exhorte l'AIEA à poursuivre sa collaboration avec la FAO pour la mise au point de techniques nucléaires de lutte contre les ravageurs, notamment, le criquet pèlerin, comme l'y enjoignent les résolutions de la Conférence générale. La mise en place d'un Centre de formation de lutte anti acridienne serait particulièrement utile.

32-En conclusion, permettez-moi d'exprimer de nouveau nos félicitations au DG et au personnel de l'AIEA pour les bonnes relations qui existent entre l'Algérie et l'Agence, et de vous assurer, Madame la Présidente, de notre soutien à vos efforts pour le succès des travaux de cette session de la Conférence générale.

Je vous remercie.